

CARILLON

du quartier Saint-Sauveur



SAINT-VALLIER OUEST, DES TRAVAUX QUI CHAMBOULENT LES DÉPLACEMENTS

Par : Guillaume Béliveau Côté

Des travaux dans les rues du quartier en voulez-vous, en voilà. Ces travaux nous confrontent à notre niveau de patience et d'adaptation. Il reste encore 2 ans pour les travaux sur la rue Saint-Vallier O (si tout va bien) et on parle de réaménager la rue des Oblats. Tous ces chantiers ont un impact majeur sur le réseau de transport en commun. Des arrêts déplacés et redéplacés. Des autobus qui empruntent des rues résidentielles étroites. Et j'en passe.

Le CCCQSS s'opposait fermement au projet de sens unique sur Saint-Vallier Ouest. Nous avons mobilisé les citoyens·nes et les organismes locaux et environnementaux, principalement pour des enjeux de transport en commun (perte de desserte et d'accessibilité, atteinte à la quiétude et la sécurité dans certaines rues résidentielles, etc.). Le 4 juin dernier, alors que les contrats de réalisation du projet de réaménagement de la rue Saint-Vallier O allaient être octroyés, nous avons offert une veillée funéraire à cette rue à double sens qui traverse notre quartier. Plus de 50 personnes sont venues offrir leurs condoléances.

Alors que le sens unique était devenu inévitable, le CCCQSS a vu l'opportunité et l'importance de participer aux réflexions entourant la transformation du réseau de transport en commun. D'une part, pour s'assurer que les résidents·es du quartier et usagers·ères du RTC, particulièrement les plus vulnérables, puissent se faire entendre. D'autre part, pour s'assurer que le réseau de transport en commun qui restera en place à la fin des travaux respecte les besoins exprimés dans le quartier.

Des consultations pour mieux répondre aux besoins

Durant les travaux sur la rue Saint-Vallier O, le CCCQSS consultera annuellement les militants·es, usagers·ères et participants·es de différents organismes du quartier pour identifier les enjeux et les solutions afin d'améliorer le réseau de transport en commun durant les travaux et après ceux-ci. Cela nous permettra d'élaborer des recommandations sur les modifications et ajustements à apporter au réseau de transport en commun. Ceux-ci seront acheminés annuellement au RTC via un comité de suivi de la Ville de Québec, pour que le réseau soit amélioré en continu.



Manifestation pour l'amélioration du projet de réaménagement de la rue Saint-Vallier O.

Image: CCCQSS

Après deux ateliers consultatifs, quelques constats se précisent :

- La signalisation temporaire est déficiente et difficile à comprendre;
- Les horaires sont imprévisibles (heures de passages, temps de parcours, etc.);
- L'absence d'abribus sur les nouveaux trajets fait craindre le pire pour l'hiver;
- Les nouveaux arrêts n'offrent pas un sentiment de sécurité (pas d'éclairage, débarcadère dans la rue, etc.).

Qu'en pensez-vous?

Vous voulez vous exprimer sur les modifications du réseau de transport en commun? Vous aimeriez participer à un atelier consultatif? Contactez Guillaume : guillaume.bc@cccqss.org | 418 529-6158



**COMITÉ
DES CITOYENS ET CITOYENNES
DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR**

Comité de rédaction:

Amélie Audet, Sarah-Jane Ouellet, Frédéric Jolly

Coordination:

Guillaume Béliveau Côté

Collaborations:

Guillaume Béliveau Côté, Catherine Bonneau, Céline Henrioux, Véronique Laflamme, Florence Lalancette, Marianne Lépine, Annie Métivier Hudon, Aïcha Malle, Sarah-Jane Ouellet, Simon Pouliot, Alix PV, Catherine Rainville, Denis Robitaille, Marie-Hélène Vallée et Jean-Sébastien Wright.

Mise en page:

Guillaume Béliveau Côté et Sarah-Jane Ouellet

Page couverture:

Océane Roberge

Imprimé par:

Les Publications Lysar, courtier en impression.

RÉAGISSEZ À L'UN OU L'AUTRE DE NOS ARTICLES:
INFO@CCCQSS.ORG

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR
MEMBRE DU CCCQSS?**

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____ - _____

Courriel _____

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement:

- 3\$ (sans emploi & précaires)
- 5\$ (salarié-e-s)
- Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prière de nous faire parvenir votre paiement au
 301, rue de Carillon, Québec, QC, G1K 5B3.

Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.
 * Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

LOCATAIRES, vous avez des droits!



**LES ÉVICTIONS POUR AGRANDISSEMENT,
SUBDIVISION OU CHANGEMENT D'USAGE
SONT INTERDITES JUSQU'EN 2027.**



AVIS DE REPRISE DE LOGEMENT

Les locataires ont le droit de renouveler leur bail aussi longtemps qu'ils et elles le désirent !

Les propriétaires ne peuvent pas mettre fin au bail, sauf pour une reprise de logement (pour soi-même, ses parents, ses enfants ou une personne dont ils ou elles sont le ou la principal-e soutien).

Si vous avez un bail de 12 mois, l'avis de reprise doit vous être envoyé 6 mois avant le renouvellement du bail.

COMMENT RÉPONDRE À L'AVIS?

VOUS AVEZ UN MOIS pour répondre à l'avis de reprise.

Si vous ne répondez pas dans les délais prévus par la loi, cela veut dire que vous refusez la reprise de logement.

DES QUESTIONS? BESOIN D'AIDE?



Contactez-nous !

301, rue Carillon | 418 529-6158 | info@cccqss.org



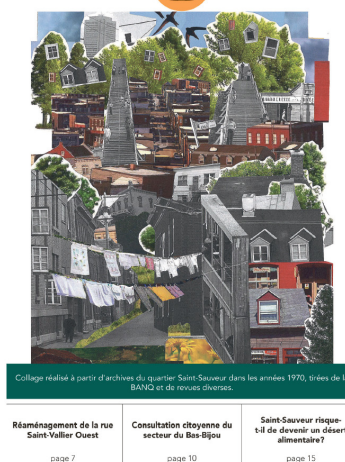
LA MISSION DU CCCQSS AU SEIN DU QUARTIER

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 50 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

POUR EN SAVOIR PLUS : CCCQSS.ORG

Vous aimez Le CARILLON? Appuyez-nous!

Le **CARILLON**
du quartier Saint-Sauveur



Le journal le Carillon est une initiative financée par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) et les revenus publicitaires.

**VOUS VOULEZ APPUYER
LE TRAVAIL DU COMITÉ DE
RÉDACTION DU JOURNAL?**

**DEVENEZ
MEMBRE DU
CCCQSS OU
FAITES UN DON!**



RETOUR SUR LA MARCHÉ CITOYENNE ET FESTIVE SUR LA RUE MARIE-DE-L'INCARNATION

Par : Catherine Rainville

Le 19 septembre dernier, plus de 70 citoyens·nes se sont mobilisés·es pour sensibiliser la population et la Ville de Québec à la dangerosité de cette rue.

Répondant à l'appel du comité des piétons·nes du quartier Saint-Sauveur, des résidents·es de tous âges et de toutes conditions ont défilé joyeusement pour réclamer des mesures afin de la rendre complètement sécuritaire, accessible et agréable. Mais quelle formidable mobilisation citoyenne!

Depuis longtemps, beaucoup de résidents·es sont particulièrement préoccupés·es par la dangerosité de la rue Marie-de-l'Incarnation. La circulation est élevée aux heures de pointe et les véhicules commettent chaque jour de nombreuses infractions routières (feux rouges ignorés, non-respect des feux piétons, vitesse excessive, etc.). Cette rue est d'ailleurs l'une des plus accidentogènes du quartier Saint-Sauveur.

Pas étonnant alors qu'autant de résidents·es aient répondu à l'appel et aient participé à cette marche festive! On en a assez de s'y sentir vulnérables!

Sous le chaud soleil de fin d'après-midi, les citoyens·nes se sont ainsi réunis·es au stationnement du Métro Ferland. Un groupe d'enfants a rapidement animé la foule avec leur bonne humeur et leurs slogans. Les gens se sont ensuite mis en route et ont défilé jusqu'aux Escomptes Fortin, avec un arrêt devant l'école Saint-Malo. La marche fut animée par des slogans, des klaxons de solidarité, de la musique d'une fanfare brésilienne et des prises de parole de citoyens·nes engagés·es.

À la fin de la marche, plusieurs participants·es ont partagé leurs préoccupations et leur vécu, mais aussi leurs espoirs pour une rue Marie-de-l'Incarnation transformée et enfin plus sécuritaire!

Écoutez les piétons·nes !

Les piétons·nes sont les usagers et usagères les plus vulnérables de la route : il est temps que leurs besoins pour davantage de sécurité, d'accessibilité et d'espace soient entendus et accueillis par la population.

IL EST TEMPS QUE LES BESOINS DES PIÉTONS·NES SOIENT CONSIDÉRÉS COMME PRIORITAIRES!



Une transformation en profondeur est nécessaire

L'arrivée du corridor Vivacité (anciennement appelé « Vélo cité ») sur Marie-de-l'Incarnation est positive pour notre quartier. Enfin, les véhicules sont maintenant éloignés des trottoirs! Cette mesure permet vraiment de mieux protéger les piétons·nes. La marche festive souhaitait justement célébrer ce premier changement.

D'autres changements importants restent cependant nécessaires pour que les piétons·nes – particulièrement les plus vulnérables – puissent enfin s'y déplacer avec aisance et en toute sécurité.

Le comité des piétons·nes du quartier Saint-Sauveur a présenté lors de la marche quelques-uns de ces changements nécessaires pour Marie-de-l'Incarnation :

La réduction de la circulation des véhicules motorisés, en supprimant une voie de circulation.

- Le réaménagement complet de l'intersection Charest.
- L'instauration d'une limite de vitesse de 30 km/h sur tout le cheminement scolaire des enfants se rendant et quittant l'école primaire Saint-Malo.
- Des trottoirs plus larges et complètement accessibles, avec des bancs extérieurs et du mobilier urbain à chaque intersection.
- Un couloir ou une voie dédiée pour le transport en commun, et d'autres mesures favorisant sa priorité et son accessibilité.
- Des aménagements partout pour réduire significativement la distance de traverse de Marie-de-l'Incarnation.

Le comité des piétons·nes du quartier Saint-Sauveur continuera de se mobiliser pour que la Ville de Québec s'engage dans cette direction et qu'elle réaménage en profondeur la rue Marie-de-l'Incarnation.

Comment vais-je rejoindre l'ensemble des résidents·es du quartier?

PLACE UNE ANNONCE DANS LE CARILLON!

Annoncer dans Le Carillon du quartier Saint-Sauveur, c'est entrer dans **plus de 8400 foyers du quartier**, soit environ 15 000 personnes. S'offrir une publicité dans notre journal, c'est bénéficier d'un outil de communication efficace et apprécié à un **coût avantageux**.

Le **CARILLON**
du quartier Saint-Sauveur



Kit médias



Contactez-nous!

info@cccqss.org

418-529-6158

301, rue Carillon

UNE PRÉSENCE DISCRÈTE ET TRÈS ANCIENNE : L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

Par : Denis Robitaille*

Au bout du boulevard Langelier, à la rencontre des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch, un monastère, discret derrière ses hautes murailles, occupe cet emplacement depuis plus de 400 ans. Les Augustines de ce monastère sont à l'origine de l'Hôpital général de Québec devenu un CHSLD du réseau de la santé.

Une longue histoire

Bien avant l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, le site du monastère et ses alentours sont occupés par les Premières Nations. Le secteur est d'ailleurs le plus important site archéologique de cette époque à Québec. À la demande de Champlain, les Récollets, premiers missionnaires du pays, y construisent en 1620 une église et un couvent entourés d'une palissade. Ils y développent un séminaire pour les jeunes Autochtones et commencent à y cultiver la terre. La rivière Saint-Charles, qui était l'une des plus importantes voies de circulation des Premières Nations, coulait à proximité. Elle a été détournée en 1957.

Chassés par les Anglais en 1629, Champlain et les Français reviennent en 1632. Les Récollets ne sont cependant de retour qu'en 1670 et trouvent leur établissement en très mauvais état. Ils construisent rapidement un couvent et entreprennent en 1671 de rétablir leur église, celle qui existe encore aujourd'hui. En 1674, le comte de Frontenac y fait ériger une maison pour lui et les Récollets (remplacée en 1714 par l'actuelle aile de l'apothicairerie) et les religieux construisent, en 1680, une aile pour la cuisine et le réfectoire qui est encore en usage aujourd'hui.

En 1692, l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, achète l'établissement des Récollets. Il y fonde un Hôpital général pour y héberger les personnes pauvres, handicapées, âgées. L'année suivante, les sœurs Augustines prennent en charge l'hôpital qui deviendra, près de trois cents ans plus tard, le CHSLD d'aujourd'hui.



Monastère de l'Hôpital général au 19e siècle.
Lithographie, archives du monastère, HG-A-26.23.11.1.6

Des personnages et des faits historiques remarquables

Ce lieu qui a traversé quatre siècles a été témoin de pages parmi les plus marquantes de notre histoire et, dans certains cas, en fut même l'un des acteurs importants. Dans ses cimetières reposent notamment Louis Hébert, Mgr de Saint-Vallier, le marquis de Montcalm et les fondatrices de l'Hôpital général. Plus de 1000 combattants de la bataille des Plaines d'Abraham et de la bataille de Sainte-Foy, qui sont morts de leurs blessures dans cet hôpital, y sont enterrés. Lieu de refuge pendant les bombardements de la ville et lors des grands incendies des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, l'hôpital et ses soignantes ont prodigué les premiers soins à des centaines de sinistrés.

Un patrimoine d'exception

Le monastère et son site ont été conservés dans un état remarquable. L'église est la plus ancienne du pays et le réfectoire des Récollets est la plus ancienne résidence de communauté religieuse du pays. Les bâtiments construits au cours des siècles par les Augustines sont encore utilisés dans leur usage d'origine et n'ont subi que très peu de transformations. Le cimetière est devenu un lieu de commémoration et l'ensemble, site et bâtiments, est classé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

Le monastère aujourd'hui

Le CHSLD, propriété du CIUSSS de la Capitale-Nationale et opéré par lui, poursuit la mission initiée plus de trois siècles plus tôt. De leur côté, les Augustines, propriétaires du monastère et de son site, l'occupent encore aujourd'hui et y accueillent des sœurs d'autres congrégations. L'hôpital et le monastère sont situés dans la plus petite municipalité du Québec : Notre-Dame-des-Anges.

Pour en apprendre davantage

Résidence de religieuses et infirmerie de sœurs âgées, le monastère n'est pas ouvert à la visite du public. Cependant, en été, des guides accueillent les visiteurs-euses trois après-midis par semaine. Le site Internet www.monastere-hgq.ca offre différentes façons de découvrir le monastère, principalement dans la section « Visite ». Un panneau près du cimetière fournit de l'information et, surtout, il est possible d'y numériser un code QR ci-joint pour écouter une version racontée de l'histoire du lieu.

Bien avant que les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur se développent autour de l'Hôpital général, cet établissement veillait déjà sur les personnes les plus vulnérables de notre société. Un jour, le monastère sera appelé à une nouvelle vocation. Les Augustines souhaitent de tout cœur qu'il puisse alors être utile à la population et répondre aux besoins de la collectivité.

* L'auteur est chargé de projet en patrimoine au monastère de l'Hôpital général de Québec. Il vient de faire paraître un roman captivant qui s'inspire de la longue histoire de ce lieu et des quartiers environnants, Quatre cents hivers, paru aux éditions Septentrion.



DES RECULS POUR LES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES

Par : Simon Pouliot

Dans la dernière année, le gouvernement de la CAQ nous a lancé un écran de fumée en matière de lutte à la pauvreté. Le 4e plan de lutte à la pauvreté, la stratégie québécoise en habitation et plus récemment le PL71¹ pour réformer l'assistance sociale ont tous été des manières détournées de resserrer l'étau autour des personnes en situation de pauvreté.

Les impacts du Projet de loi 71

La réforme de la loi sur l'aide aux personnes et aux familles exprime très bien l'alignement de notre gouvernement. D'après la ministre Chantale Rouleau², cette réforme veut «humaniser» le programme d'aide sociale, le «moderniser» pour qu'il rende compte de la réalité d'aujourd'hui. Au contraire, ce projet de loi perpétue l'exploitation des personnes pauvres.

Dans le but d'humaniser la loi, la ministre Rouleau remplace les contraintes temporaires à l'emploi par des contraintes de santé, dans l'objectif de centrer la loi autour de la personne. De bien belles paroles, mais dans les faits, ce changement n'est pas seulement cosmétique, mais cache des reculs graves. Les contraintes à l'emploi comprennent toutes les contraintes de santé prévues, mais en inclut aussi d'autres qui ne seront plus prises en compte. Entre autres, le fait d'être cheffe de famille monoparentale d'un enfant de moins de 5 ans octroyait automatiquement la contrainte temporaire à l'emploi et donc une bonification de 161\$ sur la prestation mensuelle. En effectuant ces coupures dans les poches des personnes les moins nanties (majoritairement des femmes), le gouvernement va chercher 100 millions de dollars pour financer le reste de la réforme.

Il faut se le rappeler, la prestation de base à l'assistance sociale est de 807\$ par mois. Il est là, le problème fondamental de la réforme: aucune augmentation des revenus n'est prévue. Malgré l'appauvrissement généralisé, le ministère passe à côté de l'occasion de remplir sa mission première, soit de fournir l'essentiel pour vivre dans la dignité.

Pousser les gens à l'emploi, sans considération!

Que fait le gouvernement avec les millions qu'il arrache? Il va accompagner les personnes vers l'emploi, les mettre en mouvement comme il se plaît à dire. Qu'on croit ou non à l'efficacité des jumping jacks pour sortir de la pauvreté, il est reconnu qu'être en état de survie ne permet pas d'avoir l'espace mental, le temps ni l'énergie pour accomplir quelques formations que ce soit. La ministre va «humanement» retirer des bonifications à la prestation des personnes les plus pauvres de la société pour les pousser à faire des parcours d'employabilité majoritairement à l'aide de deux programmes.

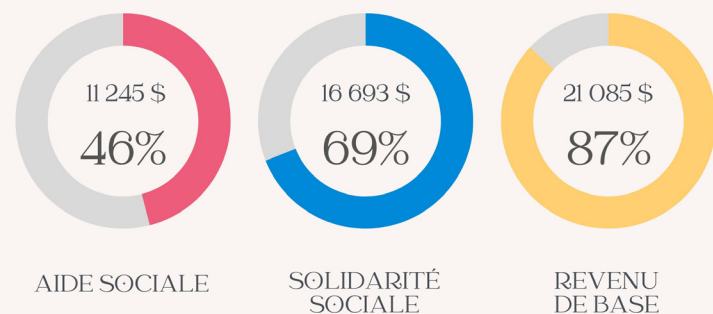


Avec le programme Objectif Emploi, les prestataires sont contraints-es d'effectuer un parcours de formation, de recherche d'emploi ou d'acquisition d'habiletés sociales, sous peine de coupures des prestations allant jusqu'à 224\$. Ce programme pousse les gens vers les besoins du marché de l'emploi en étant très peu aligné avec les aspirations des personnes qui le suit ou encore ne donne absolument rien.

Avec le Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS), les prestataires travaillent 20h par semaine (en n'étant pas rémunérés-es) dans des organismes communautaires pour recevoir une bonification de 130\$ sur leur prestation mensuelle. Ça, c'est comme avoir un salaire de 1.63\$ de l'heure.

Que ce soit en contraignant les gens à faire un parcours qui ne les servent pas ou encore en exploitant la force de travail des prestataires dans des organismes communautaires, nous assistons à une obligation de travailler qui ne sert pas les personnes concernées. Rappelons le, personne n'est prestataire d'assistance sociale pour le plaisir. Les personnes qui se prémunissent de ce droit le font par dépit et n'ont pas besoin de contraintes additionnelles dans leur vie. Ce qu'elles ont besoin c'est d'un moment pour se remettre, sans sombrer dans la pauvreté la plus crasse.

Revenu disponible annuel 2024 et taux de couverture de la MPC (24 212 \$)



Proportion des différents programmes d'assistance sociale versus la mesure du panier de consommation (MPC), le taux utilisé par le gouvernement pour mesurer les besoins de base d'une personne.
Image : Collectif pour un Québec sans pauvreté

¹ PL71 : selon l'Assemblée Nationale, le projet de loi 71 vise à «améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale». Dans cet article, on explique en quoi cette définition est majoritairement fausse.

² Chantale Rouleau : ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.

QUOI! PU DE MÉDECINS DANS SAINT-SAUVEUR EN 2025?

Par : Catherine Rainville

Plusieurs s'en souviendront, la fin du sans- rendez-vous à la Clinique médicale Saint-Vallier (205 rue Montmagny) était un sujet chaud dans le quartier il y a 10 ans, soit en 2014-2015. L'annonce, puis la perte définitive de ce service médical, nous révélait l'importance des services de santé de proximité.

Sommes-nous maintenant en train de revivre un scénario similaire, 10 ans plus tard?

Il semblerait bien que oui. Au cours de l'année 2024, de bien mauvaises nouvelles nous ont été annoncées concernant les deux seules cliniques médicales qui ont dans notre quartier.

Tout d'abord, la Clinique médicale Durocher située sur la rue Saint-Vallier, tout juste à côté du Jean Coutu, a déménagé dans Charlesbourg à la fin mars. Comme plusieurs autres cliniques, elle offrait des sans rendez-vous uniquement aux personnes qui y là avaient leur médecin de famille. Maintenant, l'ensemble de ses patients-es, dont plusieurs vivent en Basse-Ville, doivent se rendre jusqu'à Charlesbourg pour aller à leurs rendez-vous et y faire leurs suivis.

Puis, cet automne, les médias nous apprenaient que l'ensemble des médecins de la Clinique médicale Saint-Vallier seront transférés-es à la Clinique médicale Pierre-Bertrand, à la toute fin de l'année 2024. C'est autour de 5000 patients-es qui devront bientôt suivre leur médecin et aller jusqu'à Vanier pour faire leurs suivis. Environ 2000 patients-es pourront continuer à fréquenter la clinique, qui sera transformée en clinique de "super infirmières". C'est la dernière clinique médicale qui restera en 2025 pour notre quartier.

La fin du projet Archimède à déplorer

Cette dernière nouvelle est particulièrement déplorable pour Saint-Sauveur, puisqu'il s'agit d'une décision du ministère de la Santé. Depuis 2017, la Clinique médicale Saint-Vallier



fonctionnait grâce à un financement particulier, soit le projet-pilote Archimède. Cette année, le ministère a tout simplement décidé de ne pas renouveler son financement et de mettre fin à ce projet unique. Le projet Archimède était une initiative portée par des travailleuses-eurs de la clinique. C'était un nouveau modèle de clinique médicale, basé sur la collaboration serrée entre les différents-es professionnels-les et sur le partage des expertises et des compétences.

Une étude a évalué l'efficacité de ce modèle. Elle a montré que les citoyens-nes fréquentant la clinique ont un haut taux de satisfaction des services et des soins offerts. Au point de souhaiter que «le modèle Archimède soit démocratisé afin que leurs familles, leurs proches et, ultimement, chaque Québécois, aient accès aux mêmes services qu'eux.»¹ Pas rien!

C'est ce service-là – accessible, de qualité et aimé – qui sera perdu dans Saint-Sauveur. Il est fréquenté en bonne partie par des personnes en situation de vulnérabilité physique ou sociale, ainsi que par des nouveaux-elles arrivants-es.²

Les inégalités sociales en santé, c'est à prendre au sérieux!

Le déménagement des deux équipes de médecins vers d'autres secteurs de la ville va creuser les inégalités sociales en santé déjà existantes dans notre quartier. Ce n'est pas tout le monde qui peut s'accommoder facilement aux nouvelles distances à parcourir. Ce sont les citoyens-nes qui vivent déjà des difficultés à se déplacer (à cause de leur condition physique, sociale, financière ou autre) qui subiront davantage les conséquences négatives.

L'accessibilité à des soins de santé de qualité est essentielle pour lutter contre les inégalités sociales. Et l'une des clés de cette accessibilité, c'est bien la proximité géographique des services médicaux de première ligne. Est-ce que Saint-Sauveur saura se mobiliser pour le faire savoir haut et fort au CIUSSS et au ministère de la Santé?

¹ Côté N. et al (2022). PROJET PILOTE ARCHIMÈDE. Les facteurs contributifs à l'optimisation du travail d'équipe – Enjeux d'optimisation des rôles professionnels, de collaboration interprofessionnelle et d'accessibilité à des soins et des services de santé (2022), p.25

² Ibid., p.15

Tu as le goût d'écrire des articles?
L'édition communautaire t'intéresse?
Tu veux contribuer à l'information locale?

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE DU
JOURNAL!**

Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour rédiger des articles, réfléchir aux sujets à aborder, participer aux éléments visuels (photos, dessins et page couverture) et aider à la relecture des articles.

Intéressé-e? Contacte-nous!



info@cccqss.org
418-529-6158
301, rue Carillon

SAINT-SAUVEUR ENSEMBLE SOLIDAIRE RENCONTRE LES ÉLUS !

Par : Catherine Bonneau

Le 13 novembre dernier, les membres du comité Saint-Sauveur Ensemble Solidaire ont rencontré les élus Étienne Grandmont, député de Taschereau, et Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, pour leur présenter leur fanzine *Et si les trottoirs nous parlaient*, publié en juin dernier. Les citoyens·nes en ont aussi profité pour leur formuler quelques revendications.

C'est au bureau de circonscription d'Étienne Grandmont qu'ont été reçus les membres du comité, formé de citoyennes et de citoyens, tous·tes préoccupés·es par les transformations en cours dans le quartier Saint-Sauveur.

«SAINT-SAUVEUR EST UN QUARTIER QU'ON AIME, MAIS QUI SE TRANSFORME RAPIDEMENT SANS QU'ON NE SE SENTE NÉCESSAIREMENT CONSULTÉS·ES ET ON CRAINT DE DEVOIR LE QUITTER...» ONT TENU À DIRE LES MEMBRES DU COMITÉ AUX ÉLUS.

La gentrification¹ touche plusieurs dimensions : la sécurité alimentaire, le logement, le partage de l'espace public et l'aménagement. Les membres du comité ont pu témoigner de ses impacts sur leur quotidien.

Ce sont ces impacts qui sont abordés dans le fanzine *Et si les trottoirs nous parlaient*, lancé le 13 juin dernier au Patro Laval devant près de 70 personnes. Le fanzine, une publication entre le dépliant et la revue, contient des œuvres collectives, des collages et des textes entièrement réalisés par les membres du comité. Même le graphisme a été fait par l'une des membres du groupe!

Le projet a été réalisé en tenant compte de trois objectifs:

1. Promouvoir le quartier, le mettre en valeur « parce qu'on est fier et fières d'y habiter et on veut qu'il continue à nous ressembler »;
2. Sensibiliser la communauté aux impacts de la gentrification: « c'est un phénomène complexe. Ça touche au logement, à l'offre de commerces de proximité abordables, dont les épiceries, à l'accès à l'espace public, à l'aménagement et on ne vit pas ces dimensions de la même manière »;
3. Témoigner des changements dans le quartier.

Les membres du comité, qui se réunissent depuis plus de 3 ans, en ont beaucoup à dire sur les enjeux que vivent les citoyens·nes du quartier et sur les solutions possibles. Les élus ont pu entendre leurs revendications:



Le comité Saint-Sauveur Ensemble Solidaire rencontre les élus locaux. Fanzine du comité Saint-Sauveur Ensemble Solidaire.
Photo: Concertation Saint-Sauveur

- Une meilleure couverture du territoire en transport en commun. Le transport en commun est déficitaire dans Saint-Sauveur et le réaménagement de Saint-Vallier ne va pas améliorer la situation;
- Un réseau de transport mieux arrimé aux autres modes de transport;
- Un transport collectif gratuit pour tous et toutes;
- Un réaménagement complet de nos trottoirs;
- Plus de commerces accessibles universellement;
- Plus de commerces qui proposent des produits qui correspondent à nos besoins et à nos moyens financiers;
- Plus d'accès aux espaces verts et à la nature avec des services d'autobus, « ça aide à passer un bel été! »;
- Plus de logements accessibles pour les gens du quartier : le logement est un besoin primordial;
- Jamais plus de discrimination d'accès au logement pour les minorités;
- Un meilleur contrôle des AirBnB, pour qu'il y ait plus de logements disponibles aux citoyens·nes du quartier.

Vous aimeriez vous procurer gratuitement un fanzine? Des copies sont disponibles aux bureaux de la Concertation Saint-Sauveur, situés au Patro Laval, 145 rue Bigaouette.

Vous aimeriez rejoindre le comité Saint-Sauveur Ensemble Solidaire? Nous travaillerons bientôt sur un autre projet! Contactez Gabrielle ou Catherine de la Concertation Saint-Sauveur au (418) 999-9023.

¹ La gentrification est un processus par lequel la population d'un quartier fait place à une couche sociale plus aisée (définition du dictionnaire Le Robert).

MANIFESTER DANS LA VILLE DE QUÉBEC

Par : Florence Lalancette, RÉPAC 03-12

Protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*, le droit de manifester se rapporte à l'action de sortir dans l'espace publique afin d'exprimer des injustices vécues ou une opposition à des décisions politiques.

En 2015, il a été officiellement reconnu par la Cour supérieure comme un moyen fondamental à une bonne démocratie. Malgré cela, la dernière décennie a été marquée par un recul de ce droit dans la Ville de Québec. À l'été 2023, malgré l'avis contraire de plusieurs groupes en défense collective des droits, un nouveau règlement a été voté par l'administration Marchand pour encadrer les manifestations. Un règlement très similaire avait été instauré en 2012, avant d'être jugé inconstitutionnel par la Cour d'appel quelques années plus tard. Historiquement, l'utilisation de la manifestation par les groupes a fait avancer plusieurs luttes sociales et a permis à des nombreux individus de faire entendre leurs voix dans leur société, alors qu'elles sont autrement ignorées. C'est pourquoi l'instauration d'un règlement encadrant le droit de manifester est contradictoire à son principe même. Comme la Cour d'appel l'écrit en 2019,

« IL Y A DANS CETTE SUGGESTION D'INTÉGRER
LES SERVICES POLICIERS À LA PRÉPARATION D'UNE
MANIFESTATION [...] QUELQUE CHOSE D'ANTINOMIQUE À
LA LIBERTÉ D'EXPRESSION OU DE RÉUNION PACIFIQUE ».

Répression du droit de manifester depuis le nouveau règlement

Depuis l'adoption du nouveau règlement encadrant le droit de manifester, les différents groupes qui sortent dans la rue sont témoins d'abus de la part du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) quant à son application. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont dénoncé le 1er octobre dernier, lors d'une sortie de point de presse, rassemblés sous la Coalition pour le droit de manifester. De l'utilisation de fausses déclarations pour empêcher ou restreindre



Conférence de presse sur le droit de manifester.

Photo: REPAC 03-12



Tu cherches un logement social?



Inscris toi sur la liste de requérants-es du CCCQSS !



CONTACTEZ-NOUS!

418 529-6158

info@cccqss.org

Pourquoi s'inscrire sur la liste de requérants-es!

- Être tenue au courant des projets de logements sociaux qui se développent dans Saint-Sauveur.
- Démontrer aux gouvernement le besoin criant de logements sociaux et communautaires dans le quartier.
- Aider les développeurs de logements sociaux à répondre aux besoins des résidents-es du quartier.

*** Cette liste n'est pas une liste d'attente pour un logement. ***



DES QUESTIONS?

Contactez-nous !

301, rue Carillon

418 529-6158

info@cccqss.org



la tenue des manifestations jusqu'au traitement discriminatoire selon les groupes qui manifestent, le SPVQ ne se gêne pas pour utiliser le nouveau règlement de manière abusive. Par exemple, demander de rester sur le trottoir sous menace d'amendes ou encore empêcher une tenue de manifestation sous excuse qu'il n'y a pas assez de personnes. Ces fausses déclarations de la part des agents* de la police ne tiennent sur aucun principes légaux. L'utilisation abusive d'un règlement municipal déjà excessif est inacceptable. Sans compter que les groupes remarquent également que le traitement des manifestations de la part du SPVQ change drastiquement selon les sujets des revendications. Ils soulèvent un profilage politique de la part des autorités policières, sans parler d'un profilage racial et social au sein de leurs pratiques. Ainsi, les populations vulnérables sont encore une fois victimes de répression, alors que la plupart du temps, c'est cette répression systémique qu'elles dénoncent au sein des manifestations.

La mince ligne bleue

Dans la même foulée, plusieurs agents du SPVQ ont été aperçus arborant sur leurs uniformes des écussons avec un drapeau canadien en noir et blanc, traversé d'une mince ligne bleue. L'écusson, nommé en anglais le « Thin Blue Line » (« Mince ligne bleue »), a été repopularisé récemment aux États-Unis en opposition au mouvement « Black Lives Matter », soit « Les vies des personnes noires comptent ». Rapidement, l'emblème a été associé à des mouvements d'extrême droite. Maintenant, le symbole se trouve sur des uniformes d'agent de police au sein même de la Ville de Québec, alors que leur code de déontologie exige de maintenir une apparence neutre. À Montréal, la Ville a interdit le port de cet écusson pour ses agents. La Coalition pour le droit de manifester revendique que la Ville de Québec prenne la même position.

* Le choix de ne pas féminiser certains termes est intentionnel.

LOGEMENT SOCIAL OU LOGEMENT ABORDABLE?

Par : Véronique Laflamme, FRAPRU

La construction de logements sociaux sous différentes formes permet d'agir comme rempart aux crises du logement. En limitant les variations de prix dues à des investissements spéculatifs, le logement social contribue à freiner la spéculation immobilière et favorise le maintien des locataires dans leurs milieux. Le faible pourcentage de logements sociaux au Québec fait en sorte que trop de ménages locataires se retrouvent sans alternative aux logements privés hors de prix. Mais qu'est-ce que c'est au juste, le logement social?

Le logement social est un modèle dont la propriété est collective et sans but lucratif, c'est-à-dire qu'on ne cherche pas à faire du profit. Il ne répond pas à des intérêts privés, car sa finalité est sociale. Sa mission est d'assurer un logement de qualité répondant aux besoins et aux revenus des locataires. Il est subventionné par les gouvernements, ce qui lui permet d'offrir des loyers inférieurs à ceux du marché privé et d'être abordable pour les locataires à faibles et à modestes revenus.

Il existe 3 grandes formes de logement social: le logement social public, les coopératives d'habitation et les organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation. Ces différents modèles permettent une offre variée, assurant la réponse à une diversité de besoins.

1. Le logement social public est géré par des organismes municipaux ou paramunicipaux. Les Habitations à loyer modique (HLM) sont sous la responsabilité des offices d'habitation. Ils ont la spécificité d'être destinés aux ménages à faible revenu qui paient en fonction de leur revenu, soit 25%. C'est ce qu'on appelle aussi un logement subventionné. Le revenu pour y avoir accès est défini par des revenus plafonds. Leur attribution est balisée par un règlement et les locataires sont impliqués-es dans la gestion. Les offices d'habitation peuvent aussi gérer d'autres logements sociaux publics que les HLM, qui ne sont pas nécessairement accessibles financièrement aux plus pauvres.
2. Quant aux coopératives d'habitation, elles sont gérées par leurs membres, qui sont à la fois collectivement propriétaires et locataires. On rejoint une coopérative quand on veut s'impliquer dans la gestion des logements avec ses voisins-es.
3. Les OSBL d'habitation sont gérés par des organismes d'action communautaire autonome, ayant l'offre de logements abordables au cœur de leur mission. Il est possible d'avoir un logement subventionné dans une coopérative ou un organisme sans but lucratif d'habitation. Dans les programmes récents du gouvernement du Québec, comme AccèsLogis, entre 20 % et 100 % des logements recevaient une telle aide financière pour les locataires à faibles revenus.

Au Québec, le logement social est généralement communautaire en raison de la place qu'y jouent les communautés locales dans la gouvernance et le développement.

Pas des synonymes!

Le logement dit « abordable » est souvent présenté comme la solution à la crise du logement. Or, un logement dit « abordable » n'est pas nécessairement social, ni réellement abordable au regard de la capacité de payer des locataires, en particulier ceux à faibles et modestes revenus. La notion d'abordabilité est en effet relative. Ce qui est abordable pour les ménages les plus nantis ne l'est pas pour la classe moyenne élevée et vice-versa. Lorsque les gouvernements soutiennent le privé pour construire du logement dit « abordable », la définition change d'un palier et d'un programme à l'autre. Les critères d'abordabilité sont fixés tantôt en fonction de la capacité de payer de tous les ménages, tantôt en fonction du loyer médian du marché, trop élevé pour des milliers de ménages. Les engagements d'abordabilité sont par ailleurs à durée déterminée, n'offrant pas une garantie de solution pérenne.

Récemment, on a vu à Québec des promoteurs immobiliers ou même la ville qualifier de logements abordables des logements que des promoteurs privés réserveraient pour des locataires recevant un supplément au loyer, leur permettant de ne déboursier que 25% de leur revenu pour se loger, comme dans un logement social subventionné. Or, ce n'est pas la même chose puisque la propriété des logements n'est pas sociale. Même s'il diminue le stress financier, le supplément au loyer n'a pas non plus les mêmes effets positifs que le logement social, notamment le maintien dans les lieux à long terme. Enfin, au regard de la hausse rapide des prix des loyers, cette forme d'aide est aussi de plus en plus coûteuse. Le supplément au loyer est alors versé directement à des propriétaires privés qui conservent tous les profits lors de la vente de leur immeuble. Cela ne représente pas une réponse durable aux problèmes de logement puisque les logements ne demeureront pas à la collectivité pour le bénéfice des générations futures.

En sortant de la logique du profit et en étant subventionné par les gouvernements, seul le logement social permet d'assurer à la fois des logements abordables et adaptés aux besoins des locataires dans leur ensemble, et ce, de façon durable. À la différence de toutes les autres mesures d'aides au logement, les sommes investies dans le logement social sont destinées à des logements qui resteront à la collectivité. Elles serviront aujourd'hui, mais aussi dans le futur, de remparts contre la spéculation et la gentrification.

Pour approfondir la question de la socialisation du logement : <https://urls.fr/2GdHTg>



Revenus plafonds pour avoir accès à un logement subventionné (RMR de Québec - 2024) :

Couple ou une personne :	36 500 \$
2 ou 3 personnes sauf couple :	42 000 \$
4 ou 5 personnes :	48 000 \$
6 ou 7 personnes :	58 000 \$

Si votre ménage compte plus de 7 personnes, contactez le Comité des citoyens·nes du quartier Saint-Sauveur : 418-529-6158

ENTREVUE AVEC JEUNES MUSICIENS DU MONDE

Par : Marianne Lépine

Qu'est-ce que l'organisme Jeunes musiciens du monde?

Jeunes musiciens du monde (JMM) est un organisme à but non lucratif qui accompagne les jeunes issus·es de milieux comportant des facteurs de risque à développer leurs habiletés socioémotionnelles et à se projeter positivement dans l'avenir par l'apprentissage gratuit de la musique. L'organisation se sert de la musique comme outil de transformation sociale chez les jeunes.

HABILETÉS SOCIOÉMOTIONNELLES : LE SENTIMENT D'APPARTENANCE, DE COMPÉTENCE ET D'AUTONOMIE.

Que signifie votre approche «musicosociale»?

L'équipe de JMM, en collaboration avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), a développé son approche musicosociale qui consiste à utiliser l'apprentissage musical pour favoriser le développement socioémotionnel des élèves.

À JMM, les trois cibles sur lesquelles les membres de l'équipe cherchent à agir sont : le sentiment d'appartenance, le sentiment de compétence et le sentiment d'autonomie. C'est en misant sur les liens qui existent entre les domaines du développement socioémotionnel et celui de l'apprentissage musical que les membres de l'équipe font vivre aux élèves une « expérience musicosociale » et utilisent le jeu pour enseigner la musique.

À la fin de chaque année, les élèves répondent à un questionnaire visant à mesurer l'impact de l'approche sur leur développement social et émotionnel. Les élèves sont amenés·es à réfléchir à leurs rêves en perspective avec la manière dont ils et elles se projettent dans l'avenir.

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer dans le quartier Saint-Sauveur?

Il y a 20 ans, quand nous réfléchissions au projet d'ouvrir une école de musique gratuite pour les jeunes à Québec, nous avons rencontré le service des loisirs de la Ville. On nous ont pointé vers le Patro Laval comme partenaire potentiel, tant parce que le



Des élèves de Jeunes musiciens du Monde.
Photo: Jeunes Musiciens du Monde



Des élèves de Jeunes musiciens du Monde.

Photo: JMM

Patro avait des espaces disponibles et était un lieu naturel pour les jeunes du quartier que parce que l'offre d'activités artistiques était pratiquement inexistante dans Saint-Sauveur. Ce fût le début d'un partenariat avec le Patro Laval qui a duré 15 ans et qui nous a permis de bien s'ancrer dans le quartier. Aujourd'hui, nous avons notre propre bâtisse sur Saint-Vallier, au coin de Marie de l'Incarnation, et ce sont les jeunes de Saint-Sauveur, Saint-Malo et Vanier qui profitent des activités que nous offrons.

Quels sont vos services? Et qui peut en bénéficier?

Nos services sont ouverts aux tout·es petits·es, aux enfants et aux adolescents·es issus·es de milieux moins favorisés et se déclinent en 5 programmes : Comptines et farandoles, MusiDécouverte, Cours d'instruments, les Bands et Jeunes musiciens sur scène.

Est-ce que la demande a changé ces dernières années? Le profil des gens qui fréquentent votre organisme a-t-il changé?

La majorité de nos élèves sont issus·es de l'immigration ou de la diversité ethnique. Il n'y a aucun changement marquant au niveau de nos demandes. Les services de JMM ont toujours été très populaires et il y a toujours eu une liste d'attente pour y participer.

Quels instruments peut-on apprendre chez vous?

- Ukulélé
- Guitare/Basse
- Chant
- Violon
- Piano
- Percussions/Batterie
- Musique numérique (band)

Présentez-vous des spectacles ouverts au public?

Deux fois par an, les élèves ont l'occasion de se produire en spectacle devant leur famille et leurs amis·es.

Parlez-nous d'un moment coup de cœur vécu avec vos élèves!

Nous recueillons chaque année des dizaines de témoignages d'élèves et de parents qui nous touchent et nous inspirent. Par exemple, ce témoignage reçu par une intervenante de la part d'une élève de chant, lorsqu'elle a demandé à sa classe ce qui fait que l'école JMM est différente d'une autre école de musique. Une élève a répondu : « Ici, on se sent comme dans une famille ; tu sais, ce que je veux dire, on se connaît. Pour moi, JMM, c'est un endroit où je me sens bien, comme à la maison ! »

LA GRANDE OUBLIÉE DU LOGEMENT

Par : Marie-Hélène Vallée et
Jean-Sébastien Wright, CMCQ

Aujourd'hui, trouver un logement qui n'est pas hors de prix s'apparente aux travaux d'Hercules. La situation du logement est préoccupante. Dans l'offre locative, une option qui passe souvent sous le radar est la maison de chambres. Qu'est-ce qu'une maison de chambre? Il se peut que vous n'en ayez jamais entendu parler. Il se peut également que l'image que vous en avez est celle qui a été dépeinte dans l'émission Chambres en villes.

La maison de chambres peut prendre plusieurs formes. Elle peut avoir été conçue comme telle, c'est-à-dire un immeuble composé de chambres et d'espaces communs, comme la cuisine et la salle de bain. Parfois, on peut également y retrouver un salon et une salle à manger. Elle peut aussi être une maison unifamiliale où les propriétaires décident de diviser le sous-sol afin de pouvoir louer plusieurs chambres et avoir un revenu supplémentaire. On peut également trouver des immeubles à appartements, 3 1/2 et plus grands, où les propriétaires décident de louer chaque chambre au lieu de louer l'appartement en entier. Il se peut que la maison de chambre soit déclarée, il se peut également qu'elle ne le soit pas. La plupart du temps, l'entente du bail se fait verbalement et sa durée est d'un mois. Comme on y partage les espaces communs avec d'autres personnes, c'est souvent confondu avec une colocation. Mais normalement, on choisit nos colocataires, ce qui n'est pas le cas en maison de chambres. Imaginez-vous partager votre salle de bain avec vos voisins-es de palier.

De moins en moins une solution pour sortir de la rue

Sans s'étendre sur l'histoire des maisons de chambres, il faut savoir que dans les dernières décennies, la maison de chambres était souvent le dernier rempart avant la rue. C'était également souvent la première porte pour sortir de la rue. L'un des enjeux que nous rencontrons aujourd'hui c'est que, pour plusieurs raisons, la véracité de cette dernière affirmation est menacée.

D'abord, le parc de maisons de chambres s'effrite. Certains propriétaires vieillissent et il n'y a pas de relève. Ensuite, certaines maisons de chambres sont rachetées et converties en d'autres types de logements, à vocation touristique par exemple. De plus, certains propriétaires vont préférer louer à certaines catégories de locataires comme des étudiants-es, des immigrants-es ou des locataires qui étaient en mesure de se payer des appartements avant la pandémie mais qui ne peuvent plus, étant donné la hausse des loyers. Cette discrimination est illégale et se fait aux dépens des personnes qui vivent en situation d'itinérance. Finalement, un grand nombre de maisons de chambres sont dans les mains d'un nombre restreint de propriétaires. Donc, si un-e chambreur-euse s'embrouille avec ses propriétaires, c'est souvent plusieurs maisons de chambres qui ne seront plus à sa portée.

En maison de chambres, les locataires ont des droits!

Parmi les enjeux entourant les maisons de chambres, un en particulier persiste : la croyance que les personnes qui habitent en chambre n'ont pas de droits. Nous avons mentionné précédemment que les chambreurs-euses ont plus souvent qu'autrement une entente qui s'est faite verbalement. Parce que ce dernier n'est pas écrit, son existence est souvent inconnue des locataires, mais également des intervenants-es qui les accompagnent. Cela peut causer plusieurs abus de droits dont le plus grave, et plutôt fréquent, est l'expulsion illégale. Pourtant, le bail verbal donne les mêmes droits qu'un bail écrit, dont le droit au maintien dans les lieux. Même s'il n'est que d'un mois, il se renouvelle automatiquement si le locataire ne donne pas un avis au propriétaire mentionnant qu'il quitte. Le propriétaire ne peut donc pas l'expulser comme bon lui semble, il doit obtenir une décision du Tribunal administratif du logement (TAL), même pour un motif évident de non-paiement de loyer.

Au Comité Maison de chambres de Québec (CMCQ), nous accompagnons les chambreurs-euses dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Si vous avez des questions ou que vous aimeriez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.



**COMITÉ
MAISON DE
CHAMBRES
DE QUÉBEC**

Marie-Hélène Vallée

Coordination

coordination.cmcq@gmail.com

Jean-Sébastien Wright

Organisation communautaire

mobilisation.cmcq@gmail.com

LOCATAIRES, vous avez des droits!

AVIS D'AUGMENTATION DE LOYER ET DE MODIFICATIONS AU BAIL

Lorsque vous recevez cet avis, trois choix s'offrent à vous :

1. accepter la hausse et les modifications
2. refuser le tout et déménager
3. refuser le tout et rester dans votre logement*

* Votre bail sera reconduit aux conditions actuelles. Votre propriétaire peut demander au Tribunal de fixer le loyer.

Les modifications au bail doivent :

- respecter votre droit au maintien dans les lieux
- ne pas être abusives, ni viser à vous « punir »

COMMENT RÉPONDRE À L'AVIS?

Si votre bail est de 12 mois, **VOUS AVEZ UN MOIS** pour répondre à l'avis de hausse.

ATTENTION, si vous ne répondez pas dans les délais prévus par la loi, cela veut dire que les modifications et la hausse sont acceptées.

DES QUESTIONS? BESOIN D'AIDE?

Contactez-nous !

301, rue Carillon | 418 529-6158 | info@cccqss.org



LE HARCÈLEMENT DE RUE À QUÉBEC, UN PHÉNOMÈNE BIEN PRÉSENT

Par : Annie Métivier Hudon,
Accès transports viables

À Québec, un mythe persiste. Plusieurs prennent pour acquis que, puisque la région est réputée pour sa sécurité, le harcèlement de rue¹ n'y est pas présent et que les personnes qui s'y déplacent se sentent toujours en sécurité. Or, la recherche-action que nous venons tout juste de terminer démontre le contraire.

Le harcèlement de rue et le sentiment d'insécurité² touchent une partie importante de la population, particulièrement certaines populations plus vulnérables, et ces expériences ont des impacts concrets sur leurs déplacements. Cependant, des solutions existent pour augmenter leur sentiment de sécurité, notamment à travers l'aménagement du territoire.

D'octobre 2023 à novembre 2024, Accès transports viables a mené une recherche-action sur le phénomène à travers la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Pour mieux comprendre comment le harcèlement de rue se produit et comment le sentiment d'insécurité affecte les personnes qui le vivent, nous avons sondé un total de 619 personnes à travers 10 groupes de discussion tenus avec des populations cibles, 9 marches exploratoires dans différents quartiers et un questionnaire en ligne. Nous avons aussi mandaté la firme Léger Marketing pour réaliser un sondage représentatif de la population.

Les données du sondage Léger ont révélé que, dans la grande région de Québec (RMR), 64% des femmes et 58% des hommes ont déjà été victimes de harcèlement de rue au courant de leur vie.



Des participantes notent leurs impressions sur le sentiment de sécurité ou d'insécurité que leur procure l'environnement lors d'une marche exploratoire.

Photo: Accès transports viables

¹Nous définissons le harcèlement de rue comme une forme de violence commise par une personne inconnue sous la forme de propos ou comportements à la fois intrusifs, dégradants et non-sollicités dans un lieu public (la rue, un parc, un autobus, un bar, un centre commercial, etc.).

Dans les régions de la Capitale-Nationale (CN) et de Chaudière-Appalaches (CA), les formes de harcèlement de rue qui nous ont été rapportées par le plus grand nombre de personnes répondantes sont, en ordre d'importance: les remarques à caractère sexuel, la traque, les insultes, les regards insistants et les questions ou remarques intrusives ou dégradantes.

Le harcèlement de rue ne touche pas tout le monde de la même façon

Comme d'autres spécialistes qui se sont penchés sur la question, nous entendons le harcèlement de rue comme la manifestation de violences faisant partie de différents systèmes d'oppression. Notre recherche a d'ailleurs démontré que, dans les régions de la CN et de la CA, les personnes qui sont les plus à risque de vivre du harcèlement de rue sont les femmes, les jeunes femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes racisées, les personnes de la diversité sexuelle et les personnes avec un faible revenu.

« LES DONNÉES DU SONDAGE LÉGER ONT RÉVÉLÉ QUE, DANS LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC (RMR), 64% DES FEMMES ET 58% DES HOMMES ONT DÉJÀ ÉTÉ VICTIMES DE HARCÈLEMENT DE RUE AU COURANT DE LEUR VIE. »

Le sentiment d'insécurité peut avoir des conséquences importantes sur les déplacements

Les données du sondage Léger ont démontré que, dans la grande région de Québec (RMR), 34% des femmes et 10% des hommes ont un sentiment de sécurité faible durant leurs déplacements à pied, le soir, dans leur propre quartier. Être victime de harcèlement de rue a des impacts concrets sur le sentiment de sécurité: les personnes ayant vécu un ou plusieurs épisodes de harcèlement de rue sont près de deux fois plus nombreuses à avoir un sentiment de sécurité faible durant leurs déplacements à pied, le soir, dans leur propre quartier (54% des femmes et 20% des hommes).

Le fait d'avoir déjà été victime de harcèlement de rue peut avoir des impacts concrets sur le bien-être de personnes qui en sont victimes. Les conséquences répertoriées dans le cadre de notre recherche incluent l'augmentation du sentiment d'insécurité dans les espaces publics, l'anxiété, la diminution de l'estime personnelle ou une perte de confiance envers les personnes inconnues.

Le fait d'avoir déjà été victime de harcèlement de rue et de ressentir de l'insécurité dans ses déplacements peut aussi avoir des impacts concrets sur la mobilité.

Suite à la page suivante.

²Nous définissons le sentiment d'insécurité comme une émotion créée par le jugement du niveau de sécurité offert par un environnement. Ce jugement découle d'un imaginaire personnel construit et entretenu par l'éducation, la socialisation, les images véhiculées dans l'espace public et les expériences personnelles, notamment celles vécues par les proches, dont on a été témoin et vécues soi-même.

Proportion de la population résidente de la grande région de Québec (RMR) ayant vécu des conséquences sur leur bien-être après avoir été victime de harcèlement de rue

	Femmes	Hommes
Sentiment d'insécurité accru dans un ou des espaces publics	18%	7%
Anxiété	17%	11%
Diminution de l'estime personnelle	17%	10%
Perte de confiance envers les inconnus	15%	7%
Dépression	5%	2%
Syndrome de stress post-traumatique	5%	2%
Blessure physique	2%	3%

Données issues du sondage mené par Léger Marketing en 2024.

Notre recherche a démontré que, dans la grande région de Québec (RMR), 22% des femmes et 12% des hommes se sont déjà empêchés de se déplacer au moins une fois dans les cinq dernières années par crainte de vivre du harcèlement de rue. Chez les personnes ayant vécu un ou plusieurs épisodes de harcèlement de rue, ce taux est plus de trois fois plus élevé (75% chez les femmes et 55% chez les hommes). Ce confinement forcé peut entraîner un isolement social et diminuer la capacité des personnes qui en sont victimes à répondre à leurs droits fondamentaux, comme se nourrir, se loger, se soigner, s'éduquer ou travailler.

Notre recherche a aussi démontré que plusieurs stratégies sont mobilisées par les personnes répondantes pour se sentir plus en sécurité dans leurs déplacements, comme de sortir accompagné·e, être en situation d'hypervigilance, privilégier les lieux animés et éclairés, avoir un téléphone cellulaire à portée de main et s'habiller de manière à ne pas attirer l'attention. Certains modes de transports sont privilégiés, comme la voiture et le transport en commun. Plusieurs de ces stratégies ne sont par ailleurs pas accessibles à tout le monde en raison de la charge monétaire, de temps ou d'énergie que ces accommodements impliquent.

Pour une ville où tout le monde se sent en sécurité

Afin de tendre vers une société plus équitable, il importe d'assumer une prise en charge collective de l'enjeu du sentiment d'insécurité. Le transport impacte la vie d'une personne, tant son autonomie, son inclusion dans la société et sa participation citoyenne. Rappelons aussi que l'exercice de nos droits fondamentaux, comme le droit au travail, le droit au logement ou le droit à la santé, dépendent du respect du droit à la mobilité. L'accès à la mobilité doit être garanti à tout le monde!

« AFIN DE TENDRE VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉQUITABLE,
IL IMPORTE D'ASSUMER UNE PRISE EN CHARGE
COLLECTIVE DE L'ENJEU DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ. »

Heureusement, plusieurs solutions existent afin d'améliorer le sentiment de sécurité et d'enrayer le harcèlement de rue. Pour se faire, l'aménagement du territoire a un grand rôle à jouer. Notre recherche a démontré que des environnements animés, bien éclairés, où il y a un sentiment de communauté ainsi que des commerces ouverts, des fenêtres donnant sur la rue, augmentent le sentiment de sécurité. Au contraire, des environnements faiblement éclairés, peu animés, où il y a présence de cachettes, une absence d'échappatoires, isolés ou dont les infrastructures piétonnières sont en mauvais état diminuent le sentiment de sécurité. Les instances décisionnelles qui sont responsables de l'aménagement du territoire, comme les municipalités, ont donc un rôle essentiel à jouer pour l'amélioration du sentiment de sécurité dans les milieux urbains.

Afin d'enrayer le harcèlement de rue, il importe aussi de prendre collectivement la charge de le dénoncer, d'éduquer la population à son sujet et de cesser de le banaliser. Enfin, il importe de lutter contre les oppressions qui en sont la source, et donc de se mobiliser pour une société féministe juste et inclusive pour tous et toutes!

Pour accéder à la carte interactive sur le sentiment d'insécurité et le harcèlement de rue dans les régions de la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches, rendez-vous sur : rues-sans-peur.org.



BOUCHERIE SAMSON
418 529-4116
374, rue Bagot, Québec (QC) G1K 1W1

Joyeuses Fêtes
à notre fidèle clientèle et à nos futurs clients

**Appelez-nous pour vos commandes de
ragoût, tourtière, pâté, dinde fraîche
et plus encore (sur réservation)**

NOUS SOMMES OUVERTS POUR VOUS ACCUEILLIR

MARDI au VENDREDI 10h00 à 17h30
SAMEDI 10h00 à 15h00

**Et exceptionnellement pour les fêtes
les lundis 23 et 30 décembre 2024**

AU COEUR DE VOTRE QUARTIER DEPUIS 1969

Suivez-nous sur Facebook
Boucherie Samson & Fils Inc

www.boucheriesamson.com

ACTIONS À LA CONCERTATION SAINT-SAUVEUR!

Par : Céline Henrioux

La Concertation Saint-Sauveur travaille à l'échelle du quartier sur des enjeux spécifiques : la mixité sociale et gentrification, la culture et la sécurité alimentaire. Ces enjeux sont travaillés en chantier avec divers partenariats et citoyens·nes du quartier Saint-Sauveur.

Afin de bien orienter les actions des chantiers, la Concertation s'est dotée de visées de changement pour chacun des enjeux :



Voici un échantillon d'actions prévues ou en cours en 2024-2025 sur lesquelles l'équipe de la Concertation participe activement! Si vous souhaitez avoir plus d'informations ou vous impliquer sur certains projets, n'hésitez pas à nous contacter.

Sondage Vivre Saint-Sauveur

Ce sondage a circulé quelque temps dans le quartier dans le but de donner la voix aux personnes qui habitent ou fréquentent le quartier, afin de mieux comprendre leurs expériences et perceptions du quartier. Cette vaste consultation s'inscrit dans le contexte où le quartier Saint-Sauveur se transforme sur les plans de l'aménagement, du logement, des services, mais aussi des groupes populationnels, ce qui amène nécessairement de nouvelles façons de l'habiter et de cohabiter.

L'analyse de la consultation est en cours! Une rencontre collective sera organisée à l'hiver 2025 pour partager les résultats et pour qu'on puisse collectivement réfléchir aux suites à donner. Pour ne rien manquer des suites de la consultation, écrivez à Gabrielle : mixite.concertation.ss@gmail.com

Les Cuistots du frigo

Les Cuistots du frigo est une initiative citoyenne qui a pour mission de lutter contre l'insécurité et le gaspillage alimentaire. Chaque jeudi, des citoyens·nes du quartier se réunissent dans les cuisines du Service d'Entraide Basse-Ville pour cuisiner des aliments moches et des surplus alimentaires qui seraient autrement perdus. Les repas cuisinés sont placés dans le frigo partage du quartier et accessibles à tous.tes!

Vous aimez cuisiner de manière intuitive? Vous voulez faire partie d'un groupe solidaire? Vous voulez faire votre part pour lutter contre le gaspillage alimentaire et l'insécurité alimentaire?

Contactez Catherine au chargeedeprojet.sa.ss@gmail.com

Suivez les Cuistots du frigo sur facebook : <https://www.facebook.com/lescuisstotsdufrigo>

Marchés solidaires en Basse-Ville

L'organisme Touski propose des marchés solidaires cet hiver aussi! La Concertation collabore sur ce projet et vous invite à venir acheter des fruits et légumes à petits prix. Où?

- Quartier Saint-Sauveur : tous les mercredis de 16h à 18h à Atout-Lire (266 rue Saint-Vallier O)
- Quartier St-Roch : tous les mardis de 16h à 18h au Café Pech-Sherpa (130 boul Charest E)

Vous souhaitez faire du bénévolat lors des marchés? Écrivez à Sophie : croque.coordo@gmail.com



Marché solidaire dans les locaux d'Atout-Lire.
Photo: Concertation Saint-Sauveur

Suite à la page suivante.

Fête interculturelle

Cet événement existe depuis plusieurs années dans le quartier et offre une occasion de se rencontrer entre voisin·nes, prendre de l'information sur des services communautaires ou encore de profiter de prestations artistiques! La fête permet de créer du lien entre les citoyen·nes, faire connaître les talents locaux et tisser des liens entre les différentes cultures qui cohabitent dans notre quartier. Comme l'année passée (2024), la fête interculturelle 2025 sera organisée à l'Ouest de Marie-de-l'Incarnation.

Vous souhaitez prendre part à l'organisation pour l'édition 2025? Contactez Jonathan : culture.concertation.ss@gmail.com

Rencontre de réseautage culturel

Un comité Culture composé de personnes citoyennes, partenaires et artistes ont organisé au printemps dernier, une première rencontre de réseautage culturel. Cette rencontre a permis de recueillir plusieurs idées de projets culturels et artistiques à développer dans le quartier! Une deuxième rencontre est prévue au courant de l'hiver 2025. Cet événement sera l'occasion de tisser des liens entre celles et ceux qui souhaitent déployer des projets culturels qui profiteront à la communauté ainsi que de faciliter leur mise en œuvre. Ce sera aussi l'occasion d'entendre la proposition de projet issue des idées de la première rencontre!

Pour ne rien manquer des projets du comité Culture ou pour s'y impliquer, écrivez à Jonathan : culture.concertation.ss@gmail.com

Regroupement 0-3 ans

Des demandes d'aide matérielle d'urgence provenant des familles en situation de vulnérabilité avec enfant de 0 à 3 ans sont en augmentation dans certains quartiers centraux à Québec. Ainsi, des partenaires se sont réunis pour réfléchir et mettre en place un projet qui vise à rendre accessible du matériel de base aux familles qui seront référées par des organismes communautaires. Pour réussir à offrir ce matériel, nous avons besoin de dons!

Avez-vous ce type de matériel dont vous n'avez plus besoin : poussette, bassinette/moïse, chaise haute, couche et produit de soin ou autre matériel pour les 0-3 ans? Si oui, on vous invite à venir les déposer dans l'une des friperies participantes :

- la Corde à linge (165, rue de Carillon)
- le Support Durocher (dépôt au 680, rue Raoul Jobin)
- la Boite à fripes (155, avenue du Sacré-Coeur)
- la friperie du Babyboom de La Dauphine (dépôt au 31, rue d'Auteuil)

Parce qu'il est essentiel que chaque famille ait accès à ce matériel, travaillons ensemble à créer un réseau d'entraide et solidaire!

Pour plus d'infos, contactez Julie : julielevesque@communaction05.ca

UN PETIT COIN DE LA COLOMBIE DANS LE QUARTIER

Découvrez l'Art du café colombien, des sommets
de nos montagnes jusqu'à votre tasse



SAINTE-THÉRÈSE, L'INCONTURNABLE RUE DU CARNAVAL DE QUÉBEC

Par : Aïcha Malle, Îlot des Palais

Lorsque vient l'hiver, Québec vibre au rythme de son Carnaval. Les abords du parlement accueillent le palais de glace, Grande-Allée s'émerveille au passage du défilé et le fleuve Saint-Laurent voit les meilleurs adeptes du canot de glace s'affronter. Si une bonne partie des festivités ont lieu dans le Vieux-Québec, Saint-Sauveur fut pendant longtemps l'un des quartiers les plus festifs lors de l'événement grâce à l'effervescence de la rue Sainte-Thérèse, renommée Raoul-Jobin depuis 2006 en hommage à ce grand ténor natif de Saint-Sauveur.

De 1956 à 1990, la créativité des résidents·es de la rue se fait magnifiquement remarquer à travers leurs imposantes sculptures de neige, toutes fabriquées avec une bonne dose d'amour, dans un esprit familial et festif. La première sculpture sur neige est réalisée par un dénommé Raymond Gariépy en 1956. Elle a la forme d'une girafe de 27 pieds de haut et embellit la rue. Rapidement, d'autres sculptures voient le jour et la rue se transforme en un site incontournable du Carnaval. C'est ainsi qu'un comité de la rue – dont Raymond Gariépy fut le premier président - est formé en 1962 en se donnant pour mission de bien organiser le Carnaval.

Une rue très achalandée

La fougue de la fête de l'hiver envahit toute la rue Sainte-Thérèse et celle-ci en vient à être surnommée la rue du Carnaval. Les parades du Carnaval passent par la rue Sainte-Thérèse, avec un cortège d'inauguration composé de Bonhomme Carnaval, des duchesses, de certains membres du comité d'organisation du Carnaval, et un cortège musical. Le défilé de nuit est composé de chars allégoriques.

La rue du Carnaval est également un lieu idéal pour la tenue des concours de sculptures sur neige. Pour preuve, CRAYONS DE SOLEIL, un journal quotidien d'information de grande diffusion publié à Québec, organise en janvier 1983 un concours ayant pour titre « réalise une sculpture sur la "rue du Carnaval" », à l'attention de son lectorat afin que le ou la gagnant·e ait l'occasion de réaliser sa sculpture sur la rue. Les gens sont donc invités à soumettre leurs dessins ayant un lien avec le quotidien. Le comité de la rue Sainte-Thérèse a pour mission de sélectionner le meilleur projet. Le lauréat aura la chance de réaliser sa sculpture, assisté d'une personne spécialisée dans le domaine. À l'issue de la réalisation du projet, Bonhomme Carnaval remet un cadeau-souvenir au lauréat.



Visite du maire Lamontagne sur la rue du Carnaval, 23 janvier 1974, Archives de la Ville de Québec, Fonds de la Ville de Québec 1833, Q-P2-IC-N0051-N005192
Sculpture sur glace, rue Sainte-Thérèse, 31 janvier 1978, Archives de la Ville de Québec, Fonds de la Ville de Québec 1833, Q-C5-IC-N0133-N013329

Une renommée sans pareil grâce aux voûtes chez Ti-Père

Dans les années 1960, Lionel Faucher, aussi appelé Ti-Père, rend célèbre la rue du Carnaval grâce à sa recette spéciale de caribou, dont lui seul détient le secret, et qu'il sert dans le sous-sol de sa maison. Comme le dit si bien l'homme originaire de l'Île d'Orléans, « ça, c'est du vin...porto canadien. Ça, c'est de l'alcool. Il y a un petit secret, mais...c'est mon affaire personnelle. »

Les voûtes chez Ti-Père s'ouvrent pour la première fois le 7 février 1964 sur proposition de ses enfants, dans l'objectif de recevoir les artistes des sculptures de la rue, histoire de les réchauffer et leur permettre de continuer les sculptures avec plus d'enthousiasme. Aménagé sous forme de bar, l'endroit amène les carnavaloux à s'y retrouver pour échapper un tant soit peu au froid hivernal dans une ambiance festive assurée par des musiciens·nes engagés·es par Ti-Père. Il faut noter que Ti-Père a à l'époque un concurrent: Paul Frenette, dit Ti-Paul, qui vend également du caribou aux carnavaloux, mais qui n'a pas autant de succès que Ti-Père.

Ti-Père accueille près de 40 000 personnes par année, dont plusieurs personnalités, à l'instar des Premiers ministres Pierre Elliott Trudeau, Robert Bourassa, et René Lévesque, ainsi que plusieurs joueurs de hockey. Pendant que les carnavaloux·euses festoient, Ti-Père reçoit dans sa cuisine des invités·es de marque qu'il initie dans l'ordre de Ti-Père.

Le déclin des activités de la rue

Au fil des années, les riverains·es se désintéressent aux activités de la rue Sainte-Thérèse. Déjà en 1979, le président de la rue exprime son inquiétude face au savoir-faire qui ne se transmet plus comme avant, en raison du désintérêt des jeunes pour la sculpture. Comme si cela ne suffisait pas, certains résidents·es se plaignent de l'impossibilité de circuler pendant le Carnaval. Toujours en 1979, il pleut pendant au moins une semaine. Cette situation amène les autorités à utiliser un bateau pour inaugurer la rue du Carnaval. Enfin, la mort de Ti-Père, le 14 août 1990, vient mettre fin aux festivités dans la rue.

Après la mort de Ti-Père, l'exécutif du Carnaval organise les activités sur différents sites, dont les Voûtes du Palais. Aujourd'hui renommées l'Îlot des Palais, et situées au 8 rue Vallière, elles sont administrées par la Société du patrimoine urbain de Québec. Elles accueillent un musée d'histoire et d'archéologie, en plus d'offrir une pléthore d'activités allant d'une visite d'intérieur aux activités de découverte extérieures. Elles profitent d'ailleurs du Carnaval de Québec pour lancer cette année un tout nouveau GéoRallye sur l'histoire de cet événement. N'hésitez donc pas à venir faire un tour à l'Îlot des Palais : les médiateurs et médiatrices se feront un plaisir de vous y accueillir pour vous faire revivre les belles heures de la rue Sainte-Thérèse!

CHRONIQUES DÉAMBULATOIRES, PARTIE 2

Par : Sarah-Jane Ouellet et Alix PV

Ici, les rumeurs courent plus vite que les passants-es. Le jour où les pompes à essence ont été enlevées, on devait contourner les travaux autour du commerce et l'énorme trou au coin Cardinal-Taschereau et Renaud pour se rendre à la porte du dépanneur Michaud. J'ai cru quelques heures que le lieu allait fermer définitivement.

Je pousse la porte, aperçois le commis à ma gauche et un client dans l'allée des liqueurs. Soulagement temporaire. J'espère que ce n'est pas sa dernière journée de travail. Je prends des croûtons à une piasse dans une caisse de lait et lui pose la question, même si je redoute sa réponse. Heureusement, dans ce cas-ci, plus de peur que de mal. Mon dépanneur du coin n'envisage pas de fermer de sitôt.

Quand on s'installe dans un quartier où on peut faire toutes ses commissions à pied, les dépanneurs près de chez soi deviennent des piliers du quotidien. Dans mon cas, le Sonerco (surnom affectueux du dépanneur Michaud) représente le lieu de la dernière chance. La dernière barre de chocolat à 21h30, les derniers bonbons à rabais dans les caisses avant d'écouter un film, la dernière pinte de lait pour le café du lendemain matin. Dans les dernières années, j'en ai voulu aux lieux qui ferment pour toujours sans prévenir. Je sais, je n'ai aucun contrôle sur la poursuite des activités des commerces qui m'entourent. Avis à tous-tes : j'ai besoin de m'y préparer mentalement. Une affiche à l'entrée, ou un mot sur le groupe Facebook du quartier, suffirait.

On ne peut pas m'en vouloir d'avoir eu le cœur qui pompe à cent mille à l'heure en allant vérifier si les rumeurs de fermeture du Sonerco étaient fondées. Je n'étais tout simplement pas prête.



Dépanneur Michaud lors du retrait des pompes à essence.
Photo: Pierre-Yves Chopin



Les enseignes Sonerco du Dépanneur Michaud.
Photo: Thomas Larouche Boivin

Depuis ma séparation, quelques repères saint-sauveurois deviennent mélancoliques : la boulangerie où nous nous sommes quittés, toutes les maisons d'ouvriers sans exception et la crête des maisons quand je descends la côte Sherbrooke. Tu me proposes un texte à propos du dépanneur Michaud. Le dépanneur Michaud est un lieu neutre de ma vie amoureuse.

J'emprunte Saint-Vallier Ouest, passe devant la nouvelle microbrasserie, en profite pour lorgner le moins nouveau restaurant d'inspiration française ouvert de semaine. Dans le stationnement de l'ancien Sonerco, d'emblée, je constate que les anciennes pompes à essence ont disparu. Un repère de moins pour ma fiction. L'enseigne lumineuse Sonerco, elle aussi retirée. Le savais-tu Sarah-Jane? Le goudron semble frais. Je pense : il faudrait bien que je vérifie les ragots des groupes Facebook de quartier pour voir c'est arrivé quand.

En vitrine, une affiche de chat perdu. Bebe Loup a disparu (un félin noir très mignon). Je pense à tous les chats noirs que j'ai connus, même les plus vils. À droite, une pancarte Souriez, vous êtes filmés. J'ouvre la porte vitrée du dépanneur accueillie par un fond sonore d'étiqueteuse. Le caissier me salue. Je repère le thermos de café près de la caisse, ce sera un café noir pour moi. Cette semaine, étant en résidence dans un centre d'artistes de Saint-Roch, je m'alimente au café de dépanneur de la basse-ville. Mention particulière pour la Koering du dépanneur Rochon et la douceur du café du dépanneur La Place. Quant au filtre de l'ancien Sonerco, il décroche une place honorable dans ce classement. Je me retourne pour attraper un snack. Sarah-Jane, tu as raison : les caisses de lait couleur pomme sont une véritable caverne d'Ali-Baba! Dans ces caisses vides empilées, nous découvrons des barres tendres, des chaussettes, du beurre d'arachide, des gommes de machine à boules, et même des gants magiques! J'opte pour des Val Nature, mélange du randonneur. Je règle l'addition, satisfaite. Une belle chronique déambulatoire, vraiment. Un petit baume sur novembre.

QUIZ

LES RUES DE SAINT-SAUVEUR

- En 2009, combien d'argent a été investi dans le projet de rénovations de la rue Saint-Vallier Ouest?
- En 2024, à combien s'élève l'investissement prévu pour le réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest?
- Qui était Raoul-Jobin?
- Entre _____ et _____, vous pouviez voir un tramway circuler dans les rues de Saint-Sauveur.
- Quel important projet d'aménagement de quartier (réseau routier) s'est négocié en 2005?
- Au milieu des années 1970, nous nous sommes réfugiés-es dans un hôtel de la rue Saint-Vallier Ouest (l'Hôtel Baillargeon, actuellement l'Hôtel du Nord).
- À la suite de quel événement est-ce que le boulevard Langelier (anciennement Saint-Ours) est élargie (trois fois plus large)?
- Quel sont les deux particularités de l'intersection au croisement des rues Lafayette et Raoul-Jobin?
- En 1968, les ingénieurs Vandry et Jobin, dans un rapport sur la circulation, proposent la construction de plusieurs autoroutes dans la Ville de Québec. Comment ont-ils nommé l'autoroute surélevée qui devait longer la rue Arago?
- Le 12 octobre 2009, une conduite de gaz est happée par une pelle lors de travaux sur la rue l'Aqueduc, causant maux de tête, vomissements et suffoquements. Le Ville ferme et évacue un quadrilatère du quartier (220 personnes). Quelles sont les rues qui forment ce quadrilatère?

Réponses à la page suivante.







SERPENTS ET ÉCHELLES

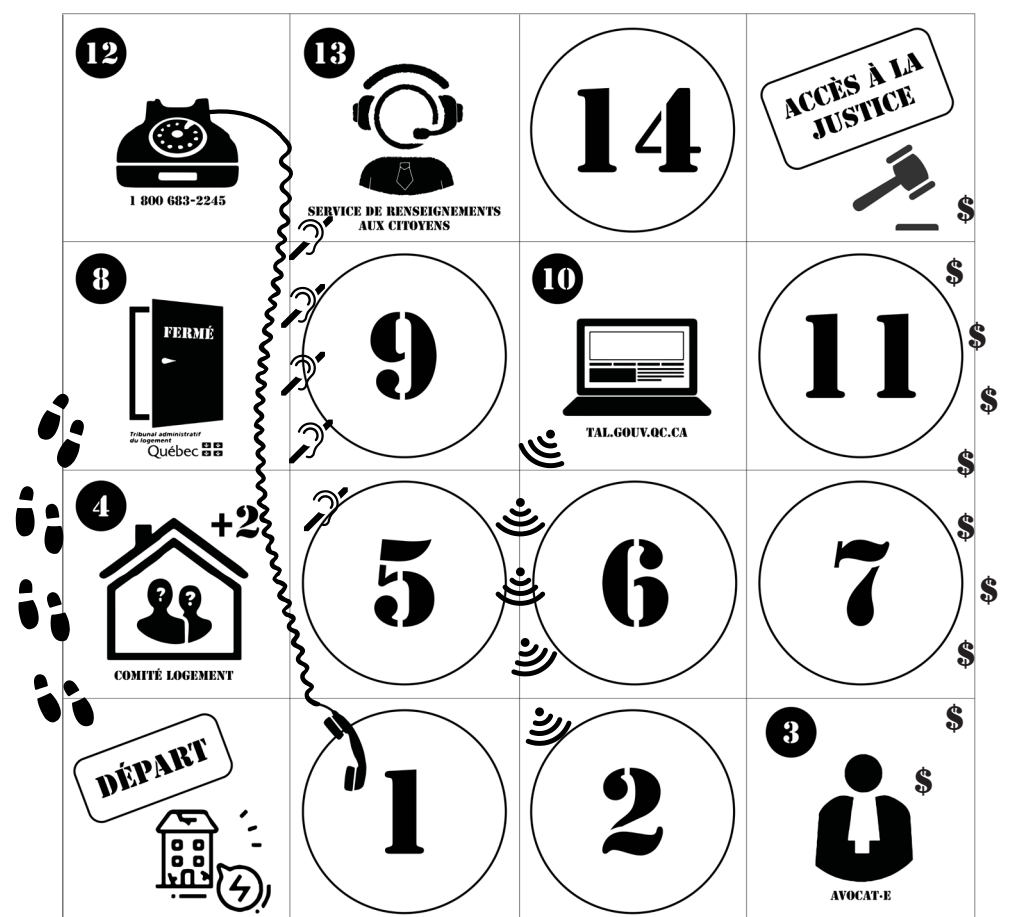
VERSION TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT (TAL)

Depuis plusieurs années, il est de plus en plus difficile d'avoir accès à la justice pour les locataires. Le CCCQSS vous propose l'expérience locataire et propriétaire dans un jeu de serpents et échelles où l'objectif est d'avoir accès à la justice. Attention, le chemin vers la justice est plus compliqué qu'un jeu classique.



Chaque joueur·euse à son tour jette le dé et avance son pion d'autant de cases. Si le pion s'arrête sur une case avec un icône, il ou elle doit suivre les consignes ci-bas. Si vous êtes le propriétaire, vous pouvez lancer le dé trois fois pour choisir le nombre qui vous plait. Bonne chance!

Description des cases

-  Vous avez un **accès direct à la justice** si vous payez 600\$ pour un·e avocat·e. En le ou la chargeant de remplir les documents vous vous assurez que tout soit en ordre et avoir une audience.
-  Avec l'aide d'un comité logement, vous êtes en mesure d'accéder aux différents documents nécessaires pour faire votre demande d'audience. **Vous pouvez avancer de 2 cases.**
-  Arrivé·e au tribunal, on vous refuse l'accès. Vous ne pouvez pas rencontrer un·e préposé·e du TAL. Vous n'avez pas de support pour remplir la demande d'audience. **Retournez à la case départ.**
-  Vous n'avez pas d'accès internet. Vous êtes donc incapable de prendre rendez-vous en ligne ou accéder au formulaire de demande d'audience. **Retournez à la case 2.**
-  Vous avez droit à un raccrochage de courtoisie. Après avoir attendu 30 minutes au téléphone pour parler à un·e préposé·e, la ligne coupe. **Retournez à la case 1.**
-  Vous avez afin un rendez-vous avec un·e préposé·e. Après 15 minutes, le ou la préposé·e met fin à la rencontre. Vous n'avez pas obtenue les informations que vous vouliez. **Retournez à la case 5.**



Choisissez votre pion!

	<p>Locataire</p> <p>Vous avez 1 500\$ à la banque, mais vous devez payer, demain, votre loyer de 1 200 \$.</p>		<p>Propriétaire</p> <p>Vous avez 10 000\$ à la banque et vous recevrez, demain, 4 500\$ des loyers de votre triplex.</p>
---	---	---	---

LA BOÎTE À FRIPES : FRIPERIE DU SEBV

Chaque mois, à la Boîte à Fripes, profitez de promotions spéciales : vente sous-sol, 15 morceaux de vêtements pour 10\$, 50 % de rabais sur tout, etc. Pour connaître les dates de ces événements, consultez notre calendrier des promotions disponible sur nos réseaux sociaux, notre site web, ou en version papier au SEBV.

Constance Gauthier
Agente à la commercialisation de la Boîte à Fripes.

Lien de la page web : <https://sebv.ca/>

Lien du Facebook de la Boîte à Fripes :
<https://www.facebook.com/@Laboiteafripes>



JOINS-TOI AU COMITÉ SAINT-SAUVEUR ENSEMBLE SOLIDAIRE

Comblers tes besoins de base, c'est stressant?
Tu te sens exclu-e de certains lieux du quartier?
Tu veux être en action et faire une différence?

As-tu entendu parler de notre fanzine « Et si les trottoirs nous parlaient »?

Viens participer à notre prochain projet!

Inscription / informations
Concertation Saint-Sauveur

Gabrielle ou Catherine 418-999-9023
mixite.concertation.ss@gmail.com

Frais de transport et gardiennage remboursable au besoin

SONDAGE SUR L'ACCÈS AU LOCAUX

On note le manque de disponibilité de locaux dans le quartier Saint-Sauveur. Ainsi, pour mieux comprendre les besoins d'accès à des locaux, une consultation est en cours! Avec ce sondage, on souhaite également recueillir les offres existantes, soit les opportunités de locaux disponibles.

Citoyens-nes qui habitent le quartier, qui travaillent dans le milieu communautaire ou en entreprise d'économie sociale dans le quartier ou propriétaires de locaux vacants dans le quartier : on vous invite à participer à ce sondage!

Pour participer : <https://urls.fr/XFkIDR>



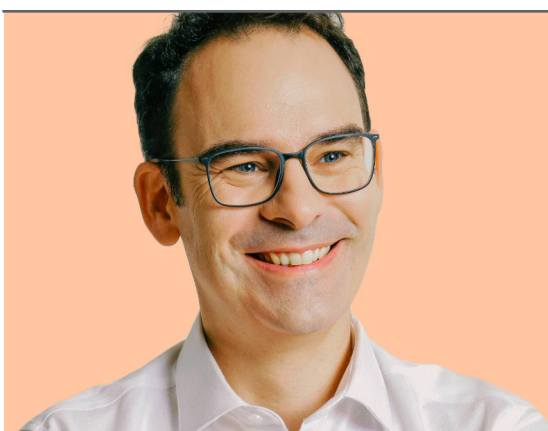
JEUNES MUSICIENS DU MONDE COURS GRATUITS! PLACES DISPONIBLES!

Quelques places « ados » encore disponibles! Tu as entre 11 et 18 ans, AVEC ou SANS expérience musicale? Tu es disponible le mardi, le mercredi ou le jeudi, entre 16h et 20h ? Il y en a pour tous les goûts : Guitare, basse, batterie, percussions, chant, violon, ukulélé, production audionumérique-électro, bands, etc.

Appelles-nous ou écris-nous !
marie@jeunesmusiciensdumonde.org
418-525-5400 option 1, option 1

Réponse du quiz : Les rues de Saint-Sauveur

1. 3 000 000 \$. 2. 36 000 000 \$. 3. Un ténor (chanteur). 4. De 1897 à 1948. 5. Réaménagement du boulevard Charest. 6. Les *boats-people*, immigrants-es du Viet-Nam. 7. Le feu de 1866 qui détruit 2 500 maisons en Basse-Ville, le boulevard devient alors un coupe-feu entre deux quartiers. 8. Gonflements de trottoirs et passage piéton surélevé. 9. L'autoroute de la falaise. 10. Bagot, des Oblats, Montmagny et Saint-luc.



ETIENNE GRANDMONT



Député de Taschereau

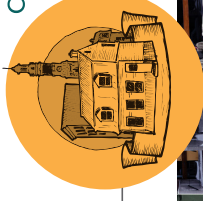
830, rue St-Joseph Est,
bureau 403, Québec

418 646-6090

Etienne.Grandmont.TASC@assnat.qc.ca

CARRILLON

du quartier Saint-Sauveur

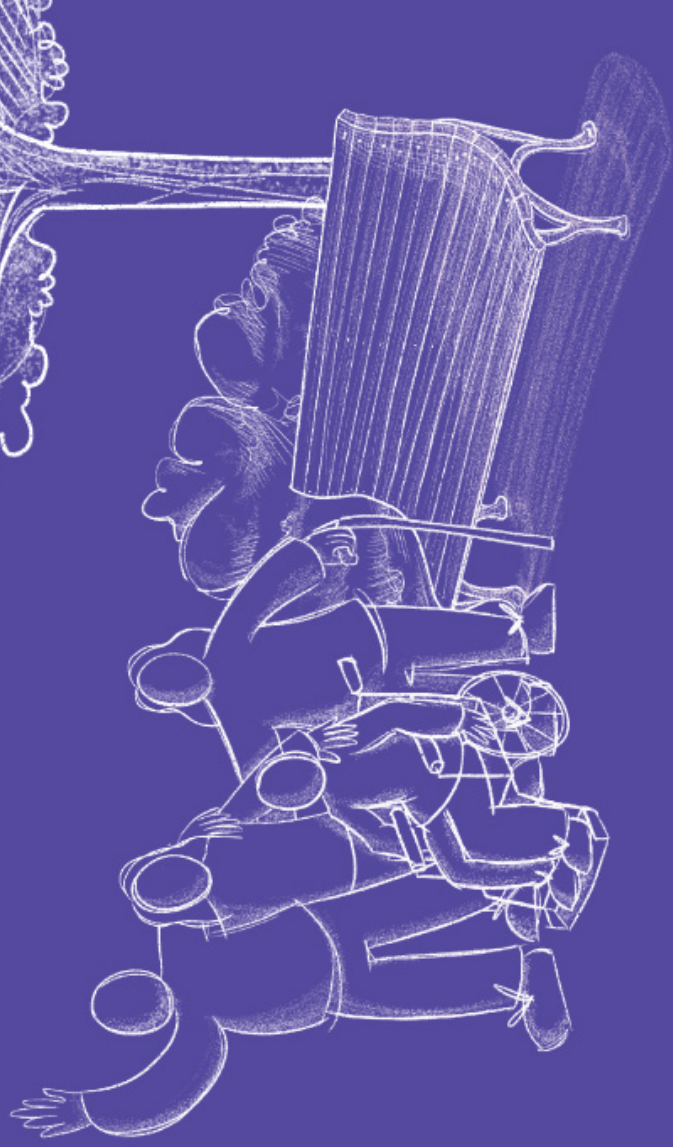


Montage réalisé à partir des archives du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Les photos datent des années 1970 et 1980.

De 2021 à 2024, le CCCQSS a élaboré un **guide sur la participation citoyenne : pratiques inclusives pour favoriser l'implication en aménagement urbain**. Ce guide est le fruit d'une démarche participative et consultative auprès de citoyens·nes et de représentants·es de divers organismes communautaires. Il vise à explorer ce qui facilite la participation citoyenne, mais surtout à identifier les pratiques qui favorisent l'inclusion des populations plus vulnérables, particulièrement en aménagement.

GUIDE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Pratiques inclusives pour favoriser l'implication en aménagement urbain



Présenté par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Pour consulter le guide sur la participation citoyenne, venez chercher votre copie au 301 rue Carillon ou sur notre Web :

cccqss.org/guide-sur-les-pratiques-inclusives-en-aménagement-urbain/

À nous le quartier bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.



Quoi!
Pu de médecins dans Saint-Sauveur en 2025?

page 6

Manifester dans la Ville de Québec

page 8

Le harcèlement de rue à Québec, un phénomène bien présent.

page 12